

# Votre scolarité en Master 1

Les dates et informations à retenir 2021-2022

#### + D'infos :

Site Internet de la Faculté de droit : www.fac-droit.univ-smb.fr
Site Internet de l'Université Savoie Mont Blanc : www.univ-smb.fr
Portail Intranet : vous y trouverez différentes informations (messagerie, Inscriptions pédagogiques en ligne, affichage des notes, etc...) https://intranet.univ-smb.fr

#### **MOT DU DOYEN**

Chers étudiants,

Bienvenue à la Faculté de droit de l'Université Savoie Mont Blanc, bi-localisée sur les campus de Jacob-Bellecombette (Chambéry) et d'Annecy-le-Vieux, au sein d'une université de taille certes moyenne, mais fortement ancrée dans un territoire alpin au dynamisme démographique et économique indéniable.

Vous y êtes ainsi près de 1500, soit 1/10 environ des effectifs de l'USMB, étudiants de premier et de second cycle universitaire confondus, indistinctement engagés dans une formation relevant du département droit ou du département AES, à bénéficier d'une formation initiale de qualité doublée d'une offre croissante de mécanismes d'insertion à la vie professionnelle par le développement de parcours de Licence et de Master désormais très largement ouverts à l'apprentissage et à l'alternance.

Dans une contrée frontalière doublée d'une destination touristique de renommée quasi mondiale, à proximité immédiate de la Confédération Helvétique et de l'Italie, l'ouverture de votre Faculté au-delà d'un cadre strictement national, tant par le moyen des mobilités étudiante et enseignante que par la proposition d'enseignements à vocation internationale, notamment dispensés en langue anglaise, voire de doubles diplômes reconnus par ses partenaires étrangers, constitue également l'une de ses spécificités.

Sur le plan académique et en marge de son activité d'enseignement, son équipe d'enseignants-chercheurs développe en outre dans le cadre du Centre de Recherche en Droit Antoine Favre une production scientifique d'excellence largement diffusée auprès de la communauté universitaire entendue dans son ensemble par de nombreuses publications et l'organisation de nombreux colloques, touchant à des domaines aussi divers que le droit des obligations et de la responsabilité, celui des énergies renouvelables ou encore de l'aménagement durable de la montagne.

Ouverte sur le monde, à l'image de l'Université dont elle relève, votre faculté se révèle enfin en pointe des innovations pédagogiques comme en témoigne la mise en place, lors de cette année universitaire 2021-2022, d'une nouvelle architecture des parcours de Licence permettant un singulier décloisonnement des disciplines traditionnelles du droit et de l'économie-gestion.

Dans un contexte fortement contraint par la pandémie de Covid et ses conséquences sanitaires toutefois, depuis de longs mois, c'est pourtant sa taille humaine et les rapports privilégiés qu'y entretiennent étudiants, enseignants et personnels administratifs qui illustre l'une de ses caractéristiques essentielles ainsi que, sans nul doute, vous ne manquerez pas de l'éprouver.

Je compte donc sur vous, chers étudiants, pour entretenir un tel esprit...

Votre Doyen,

Bruno Berthier

#### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

#### • Les locaux de la faculté

Faculté de Droit Domaine universitaire Jacob Bellecombette 20 route de la Cascade BP 1104 73011 Chambéry cedex

Poste infirmerie: 04.79.85.44.

Le campus de Jacob Bellecombette est ouvert au public du lundi au vendredi de 7h30 à 21h00 et le samedi de 7h30 à 13h00.

Les services administratifs sont joignables par mail ou téléphone, du lundi au vendredi de 09h à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Les locaux sont fermés au public à Noël (du 22/12 soir au 03/01 matin) et pendant l'été (du 26/07 soir au 22/08 matin)

#### • Actualités de la faculté

Toutes les informations concernant votre scolarité sont disponibles sur : <a href="https://www.fac-droit.univ-smb.fr">www.fac-droit.univ-smb.fr</a>



#### **INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES:**

L'inscription administrative vous permet de régler vos droits d'inscription, d'obtenir votre carte d'étudiant, vos certificats de scolarité et d'accéder aux services numériques.

#### + D'infos:

pour toute question, consulter la FAQ [cliquez ici] ou scannez le QR CODE

#### **SCANNEZ-MOI**



## **INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES:**

L'inscription pédagogique vous permet d'indiquer les matières choisies au sein de votre semestre. Il permet également l'édition de votre contrat pédagogique (indiquant les matières validées antérieurement par les étudiants redoublants).

INSCRIPTIONS PÉDAGOGIOUES EN LIGNE (IP web)

=> Du Lundi 06 septembre 12h au jeudi 9 septembre 12h

#### L'inscription pédagogique est <u>OBLIGATOIRE</u>.

Sans inscription pédagogique, votre nom n'apparaîtra pas sur les listes d'émargement et vos notes ne pourront être prises en compte.

https://ipweb-usmb.grenet.fr/ipweb-usmb/loginInscription.jsf

#### **SCANNEZ MOI**



1/ Vous nous indiquerez vos choix d'enseignements :

Attention, ce choix ne vaut pas inscription pour le Sport et les langues transversales :

- Pour les langues transversales: Inscription à venir sur <a href="http://ead-jacob.univ-savoie.fr/">http://ead-jacob.univ-savoie.fr/</a>
- Pour le Sport : Inscription à partir du JEUDI 09 SEPTEMBRE 2021 sur https://oxygene.univ-smb.fr/
  - > Attention, la pratique d'activité sportive ne vous dispense pas d'option. Il s'agit d'une bonification sur votre UE3

## TOUTE MODIFICATION D'OPTION DOIT ÊTRE IMPÉRATIVEMENT SIGNALÉE EN SCOLARITÉ

## **INSCRIPTIONS PÉDAGOGIQUES TARDIVES**

En raison d'une inscription administrative tardive ou d'une autre raison, vous n'avez pas pu réaliser votre inscription pédagogique en ligne. <u>Votre inscription pédagogique (enseignements et groupes) doit être obligatoirement réalisée auprès de votre gestionnaire de scolarité avant d'intégrer les cours</u>

Si en raison de votre inscription tardive, vous n'avez pas pu participer à des évaluations de TD, vous pouvez :

- soit rattraper ces épreuves en substitution,
- soit effectuer une demande de dispense d'évaluation TD (formulaire disponible en ligne)

## TD: ASSIDUITÉ ET ÉVALUATION

La présence aux séances de travaux dirigés est obligatoire.

Le règlement des études prévoit l'organisation <u>d'épreuves de substitution</u> (du 06/12 au 11/12) en **cas d'absence d'un étudiant** à l'une ou plusieurs des épreuves écrites d'évaluation organisées dans le cadre des travaux dirigés. L'absence de l'étudiant à l'épreuve écrite initiale d'évaluation et à l'épreuve de substitution entraînera sur son relevé de notes la mention « absent » à la matière et « défaillant » au semestre et à l'année.

## **RÉGIME SPÉCIFIQUE D'ÉVALUATION**

## AMÉNAGEMENT D'ÉPREUVE ET/OU DISPENSE D'ÉVALUATION

#### Profils des étudiants concernés:

- Chargé de famille
- Situation de santé particulière (longue maladie, accident, handicap, maternité)
- Salariat
- Double cursus
- Titulaire du statut d'étudiant entrepreneur

#### Demande à effectuer en ligne uniquement pour le semestre en cours

La date limite pour les demandes de régime spécifique d'évaluation TD est le Lundi 11 octobre 2021

LES DEMANDES FORMULÉES HORS-DÉLAI NE SERONT PAS ACCEPTÉES

https://forms.gle/3FKecrPhbrW1ZJMN6



## LES COMMISSIONS PÉDAGOGIQUES

Une commission pédagogique est mise en place au cours de la première quinzaine de novembre 2021. Les étudiants doivent désigner un représentant étudiant par groupe de travaux dirigés. Les étudiants membres de la commission expriment les observations et demandes des étudiants concernant le fonctionnement des activités liées à leur formation sous forme de réunion ou d'intervention individuelle.

#### **REPORT DE NOTE:**

En master 1, les étudiants, ayant acquis antérieurement un élément constitutif (un enseignement) au sein d'un autre parcours de formation ou au sein d'une faculté autre que la Faculté de droit de l'Université Savoie Mont Blanc, ont la possibilité d'effectuer un report de note dudit enseignement afin que la note soit prise en compte lors du calcul de l'unité d'enseignement dans laquelle ils se trouvent.

Dans ce cas là, il convient de suivre les étapes suivantes :

- 1/ Télécharger et imprimer le formulaire de Report de notes sur le site de la Faculté de Droit (le formulaire papier est également disponible auprès de votre gestionnaire de scolarité)
- 2/ Présenter votre demande, accompagnée de votre relevé de notes et du plan du cours pour lequel vous demandez un report de notes, à l'enseignant de la matière
- 3/ En cas d'avis favorable au report de note, déposer votre formulaire auprès de votre gestionnaire de scolarité avant la date du 15/10/2021

La date limite pour les demandes de reports de notes est le Vendredi 15 octobre 2021

#### LES DEMANDES FORMULÉES HORS-DÉLAI NE SERONT PAS ACCEPTÉES

#### **INITIATIVE ETUDIANTE**

Les étudiants de Master 1 peuvent prendre des initiatives contribuant à l'animation culturelle ou scientifique de la Faculté. Ces initiatives peuvent prendre la forme de conférences/débats, de manifestations, d'études en lien avec les matières enseignées et dans le respect des missions de l'Université (vocation scientifique, culturelle et pédagogique).

La réalisation d'une initiative étudiante suppose d'obtenir l'accord préalable d'un enseignant référent puis du Doyen au moyen d'un document type à remettre aux services de la scolarité. En outre, l'organisation d'un événement public (réunion, conférence, débat...) doit être soumise à l'autorisation préalable du Président de l'Université au titre de l'organisation d'une manifestation exceptionnelle.

L'enseignant référent accompagne l'étudiant dans la mise au point de son projet et veille au bon déroulement de l'initiative, notamment en étant impérativement présent le jour de la manifestation programmée. L'étudiant s'engage à réaliser son initiative conformément aux modalités indiquées dans le document type.

Le Doyen peut s'opposer à toute initiative étudiante qui ne respecterait pas les conditions susmentionnées.

Les initiatives donnent lieu à une évaluation de l'étudiant dans le cadre de l'unité 3

La date limite pour les demandes d' Initiative Étudiante est le Lundi 11 octobre 2021

LES DEMANDES FORMULÉES HORS-DÉLAI NE SERONT PAS ACCEPTÉES

https://forms.gle/DGFVVHgcj4CHWM5x7



## MÉMOIRE (au semestre 8)

Chaque étudiant choisit un sujet de recherches en fonction de ses centres d'intérêt et trouve un directeur de mémoire parmi le personnel enseignant de la faculté.

Des documents sont mis à la disposition des étudiants, ainsi qu'une formation, tant en cours qu'en bibliothèque, pour leur permettre de mener à bien leur projet. Ces formations concernent tant la méthode de rédaction d'un travail de recherche en droit que les méthodes de documentation.

Les étudiants réalisant un mémoire doivent indiquer via Moodle le nom de leur directeur de mémoire, sitôt l'accord de celui-ci obtenu. Ils doivent ensuite remettre sur ce site, dans les délais indiqués, leur mémoire.

https://ead-jacob.univ-savoie.fr/moodle/course/view.php?id=1126



## **BONIFICATION** (facultative)

=> Le calcul des bonifications s'effectuera en multipliant le nombre de points supérieur à 10 sur 20 par un coefficient égal à 0,15 puis sera ajouté à votre moyenne d'UE3

#### STAGE

Au titre de leur formation, les étudiants ont la possibilité de réaliser un « stage de découverte » présentant un lien avec leur formation. La durée de chaque stage est au minimum de 14 jours et ne peut excéder 6 mois. Le stage peut se dérouler sur plusieurs jours non consécutifs et doit faire l'objet d'une convention entre l'USMB et l'employeur.

Le stage ne peut avoir lieu en période de cours ou d'examens.

Ce stage peut donner lieu à une bonification de **l'unité 3 du semestre 8**, à condition de respecter certains impératifs :

- rapport de stage déposé sur Moodle avant le Vendredi 13 mai 2022
- UE3 du semestre pair non encore validée au moment du stage

#### **SPORT**

Les étudiants peuvent s'inscrire à des activités physiques et sportives proposées par le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives. Ces activités physiques et sportives donnent lieu à une évaluation par le SUAPS exclusive de toute attribution d'ECTS. Cette évaluation peut donner lieu à une bonification des résultats de l'unité 3 du semestre 7 et du semestre 8.

#### **VOS EXAMENS**

#### Examens terminaux du semestre impair

Du Lundi 13 décembre 2021 au Vendredi 17 décembre 2021 inclus et du Lundi 03 Janvier 2022 au Samedi 08 Janvier 2022 inclus

Planning d'examens communiqué au plus tard le Lundi 29 novembre 2021 Résultats communiqués entre le 21 février et le 25 février 2022

#### Examens terminaux du semestre pair

Du Lundi 11 avril au Vendredi 15 avril 2022 inclus et du Lundi 25 avril au Samedi 30 avril 2022 inclus Planning d'examens communiqué au plus tard le 28 mars 2022 Résultats communiqués entre le 01 juin et le 08 juin 2022

#### Examens terminaux de seconde session

#### Du Jeudi 16 juin au jeudi 30 juin 2022 inclus

Planning d'examens communiqué au plus tard le 2 juin 2022 Résultats communiqués entre le 13 juillet et le 18 juillet 2022

#### SECONDE SESSION

L'étudiant qui, à l'issue de la première session, n'a pas obtenu la validation du semestre pour lequel il s'était inscrit <u>peut</u>, dans les unités d'enseignement où il n'a pas obtenu une note moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 (non acquises), se représenter à l'évaluation dans une ou plusieurs matières de son choix pour lesquelles il n'a pas obtenu une note moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20.

La note obtenue à l'issue de la deuxième session se substitue à celle obtenue à la première session y compris lorsqu'elle est inférieure.

Dans les matières où l'étudiant ne se représente pas, la note de la première session quelle qu'elle soit est, lorsqu'elle existe, automatiquement reportée.